



Le droit pour les non-juristes: Approfondissement

NPS : / 10
Satisfaction des stagiaires

INFORMATION PRATIQUE

Durée :	14 heures sur 2 jours
Lieu :	Présentiel intra (différents lieux de formation à choisir en fonction du calendrier) / distanciel
Tarif :	710 € net de Taxe - TVA non applicable, art. 293 B du CGI
Financier :	Syndicat
Délais d'accès :	Retrouvez notre formation sur l'agenda des formations : https://www.idsedt.org/

Recommandé jusqu'à **12 participants maximum**

ENJEUX DE LA FORMATION

- Approfondir sa vision globale et actualisée, du droit du travail
- Cerner les mécanismes et les enjeux juridiques d'une situation

PROFILS DES STAGIAIRES

- Membre d'un CSEE Orange
- Adhérent

PREREQUIS

Avoir suivi la formation: Droit pour les non juristes (3 jours)

INFORMATION HANDICAP

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil, nous vous remercions de nous faire part de vos besoins lors de l'inscription.

*N'hésitez pas à contacter notre référent handicap M. Matthieu HOORNAERT :
Matthieu.hoornaert@idsedt.org*

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Cerner toujours plus l'environnement légal et judiciaire du contrat de travail
- Optimiser l'utilisation des outils de recherche à disposition
- Travailler sa méthodologie juridique: comprendre le raisonnement du juge

CONTENU DE LA FORMATION

1. Jour 1

Retour sur les dernières grandes évolutions du droit

- Un droit du travail « arrivé à maturité » selon les propres termes de la Cour de Cassation
- Un équilibre des forces davantage marqué, et un net recul du principe de faveur
- Une préoccupation néanmoins croissante de droits fondamentaux : santé/sécurité, liberté d'expression, RGPD, égalité professionnelle
- Une prédominance des accords collectifs d'entreprise dans les rapports conventionnels
- Une harmonisation du droit de la preuve matière civile/matière pénal

La vulgarisation du droit et ses effets

- La vulgarisation du droit et les dernières applications mises en place ; lesquelles sont utiles et fonctionnelles ?
- Les impacts depuis la loi « Essoc » (pour un État au service d'une société de confiance du 10 août 2018)
- Le droit « souple » en question : contours et limites opérationnelles
- Les actions de communication et positionnement des pouvoirs publics
- Quelle valeur juridique ont les « Questions/Réponses » éditées par les Ministères ?

Un premier audit du fonctionnement des instances représentatives du personnel

- 5 ans après l'adoption des ordonnances Macron , quel bilan
- Réflexions prospectives sur le rôle des instances, et l'articulation des missions des différents organes
- La place des RP
- « Quand délégation de missions n'emporte pas délégation de compétences »...

1. Jour 2

Savoir constituer efficacement un dossier précontentieux et contentieux

- Le recueil des éléments factuels
- La restructuration du récit, et des évènements marquants
- La recherche pratique des fondements juridiques appropriés
- L'action la plus appropriée -déclaration, mise en demeure ou action judiciaire- en fonction de la constitution du dossier
- Visites de Tribunaux : Tribunal judiciaire de Paris – Tribunal Correctionnel
- Retours d'expériences

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Equipe pédagogique

Formation réalisée en partenariat avec Nicolas DULAC - Avocat spécialisé en droit social.

Le nom du formateur sera communiqué dans la convocation. Les formateurs, outre leur savoir-faire pédagogique, interviennent concrètement sur le terrain.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Dispositifs de l'évaluation des résultats de l'exécution des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Cas pratiques
- Formulaire d'évaluation de la formation